

CAGNY ACTUALITES

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

JANVIER 2025



Mairie de Cagny
29 allée Saint Germain 14630 CAGNY
02 31 27 15 80 – www.cagny.fr



SOMMAIRE



VIE MUNICIPALE

P 4-9

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE

P 10-13



ENFANCE JEUNESSE

P 14-18

CULTURE

P 19-21

SOLIDARITE

P 22-23



VIE ASSOCIATIVE

P 24-33

CDC VAL ES DUNES

P 34-35

VIE ECONOMIQUE

P 36-37

ETAT CIVIL

P 38-39

AGENDA

P 40

EDITO



Chères Cagnoises, chers Cagnais,

Ma première pensée va à ceux qui nous ont quittés en 2024, mais également à ceux qui sont dans la difficulté.

Je tiens ensuite à féliciter le personnel municipal pour son implication quotidienne, les présidents et les bénévoles de nos associations pour leur investissement, les entreprises cagnoises et les commerçants qui participent au dynamisme de notre commune, et enfin mon équipe municipale pour son investissement. Je souhaite par ailleurs la bienvenue aux nouveaux Cagnais.

La réhabilitation énergétique et fonctionnelle de notre mairie va commencer et durera jusqu'au premier trimestre 2026. Cet investissement devenu nécessaire permettra aux employés municipaux et aux administrés d'être accueillis dans de meilleures conditions.

Notre conseil des jeunes a bien pris ses marques et s'est déjà investi avec des idées constructives.

Le Pumptrack très attendu est désormais terminé et nous sommes sûrs que tous les enfants, et même certains adultes, vont pouvoir l'utiliser régulièrement.

Concernant l'urbanisme, les différents programmes avancent bien selon le planning fixé en 2020 avec l'ensemble des lotisseurs. L'immeuble Partélios, avec ses 30 logements locatifs, sera terminé mi 2025 et je sais combien vous êtes nombreux à l'attendre.

La préemption pour la zone industrielle Südzucker n'ayant pas abouti, de nouvelles négociations sont en cours. La démolition du site sera terminée fin décembre 2025.

Nous continuons notre implication environnementale et nos travaux de voirie. Une réhabilitation de l'assainissement sera effectuée rues Ropars, Lebaudy, H. Philippe et rue du Parc (devant le gymnase du Petit Bois). L'aménagement sécuritaire de la rue du Parc sera effectué au second semestre à la suite des travaux d'assainissement.

En attendant, je vous souhaite au nom de l'équipe municipale, une très bonne année pleine de bonheur et de réussite avec évidemment la meilleure santé possible pour vous et vos proches. Prenez soin de vous.

Bien à vous.
Le Maire, Eric MARGERIE

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITES DE CAGNY :

- ▶ Sur le site internet : www.cagny.fr
- ▶ Sur la page Facebook : Mairie de Cagny
- ▶ Via l'application Citykomi
- ▶ Via l'envoi de SMS avec Mairie Pop'In

PLUS D'INFOS : servicecommunication@cagny.fr – 02 31 27 15 84

VIE MUNICIPALE

PERSONNEL MUNICIPAL

MOUVEMENTS DE PERSONNEL



► **Kevin CHERUEL**

*Agent technique
bâtiments/ voirie/
espaces verts*

*Stagiairisé en
janvier 2025*



► **Magali THOUROUDE**

*Entretien bâtiments -
Périscolaire*

*Stagiairisée en
septembre 2024*

MEDAILLES DU TRAVAIL



Le 1^{er} octobre, un agent et un élu se sont vus remettre la médaille du travail pour 20 années passées au service des collectivités :

- Jean MADELAINE – Agent technique polyvalent,
- Eric MARGERIE – Maire.

Au cours de la cérémonie, l'investissement de Monsieur MADELAINE a été salué. Monsieur MADELAINE a été stagiairisé au sein de la collectivité en mars 2003. La municipalité le remercie pour tout le travail effectué.



ARBRE DE NOËL

Les agents municipaux et leurs enfants ont bénéficié d'un arbre de Noël le vendredi 20 décembre au soir.

Etaient prévus : spectacle de magie, remise de cadeaux par le père-noël et apéritif dinatoire.

CONSEILS MUNICIPAUX

Les prochains Conseils sont prévus les :

- 18 février 2025
- 11 mars 2025
- 26 mars 2025 (vote du budget)
- 15 avril 2025
- 13 mai 2025
- 10 juin 2025
- 8 juillet 2025



Ces réunions se déroulent à 18h30 à la Mairie (sauf durant les travaux, transfert des Conseils Municipaux dans une salle de l'école – cf. p 8/9).

CAGNY SE MET A LA PAGE !



Depuis début février, la mairie a sa page Facebook officielle @Mairie de Cagny !

Celle-ci a pour objectif d'informer les usagers et les partenaires sur les actualités du territoire, les infos pratiques...

Une charte de modération des commentaires a été rédigée. Elle est consultable sur le site de la commune.

Cette initiative n'a pas pour objectif de proposer une zone de débats mais plutôt d'offrir une possibilité d'informations supplémentaires en plus des moyens existants (Citykomi, Mairie Pop'In, site internet et panneau lumineux).

N'HESITEZ PAS A VOUS ABONNER AFIN DE SUIVRE TOUTES LES ACTUALITES DE LA COMMUNE !

COLIS AUX AINES

Les Cagnaise(s) âgé(e)s de 65 ans et plus, inscrit(e)s sur la liste électorale, bénéficient chaque année d'un colis gourmand. Les modalités de distribution de ce colis seront envoyées par courrier aux bénéficiaires.

Les habitants éligibles mais non-inscrits sur la liste électorale peuvent venir en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, **avant fin février** pour bénéficier du colis.

EVENEMENTS MUNICIPAUX

L'EQUIPE MUNICIPALE A PRESENTE SES VOEUX



Le 17 janvier, le Conseil Municipal a présenté ses vœux aux habitants, agents municipaux et aux partenaires. La cérémonie s'est déroulée en présence d'Arthur DELAPORTE – Député, Sophie DE GIBON – Conseillère Régionale et Claude FOUCHER – Président du syndicat d'eau.

Au cours de son discours, devant une salle comble (plus de 250 personnes présentes), Monsieur le Maire a présenté : le Conseil Municipal des Jeunes, le bilan 2024 et les projets à venir en 2025.

Ont notamment été réalisés en 2024 : la construction d'un terrain de pétanque et d'un pumptrack, la rénovation du presbytère, la seconde phase du passage en LED de l'éclairage public, des travaux de voirie, d'assainissement et d'aménagement pour renforcer la sécurité, la célébration du 80^{ème} anniversaire de la libération, la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes...

Sont prévus en 2025 : la dernière phase du passage en LED de l'éclairage public, la réhabilitation énergétique et fonctionnelle de la mairie, des travaux de voirie et d'aménagement sécuritaire notamment avenue du Parc, la poursuite de la réhabilitation du réseau d'assainissement, la fête du Vélo...

La cérémonie s'est clôturée par un apéritif dinatoire.

La municipalité rappelle que cet évènement est ouvert à tous les habitants. Tout Cagnais sera évidemment le bienvenu l'an prochain !

DISTRIBUTION DES CALENDRIERS DE L'AVENT

Les calendriers de l'aveant ont été distribués par Monsieur le Maire le mardi 26 novembre auprès des 245 élèves cagnais et le jeudi 28 novembre pour les enfants du Relais Petite Enfance (RPE).



La municipalité a également réitéré le financement de la sortie cinéma destinée aux élèves dans le cadre des fêtes de fin d'année.



REHABILITATION DE LA MAIRIE

UN PEU D'HISTOIRE...

Au début des années quatre-vingt-dix, la mairie de 60 m² (actuelle bibliothèque) était devenue trop exigüe. Il fut décidé d'acquérir la maison et le terrain situés entre l'église et la poste.

C'est l'architecte Jean-Marie LECHEVALIER qui dirigea les travaux d'agrandissement dans le but d'obtenir une surface de 740 m² sur 3 niveaux.

La nouvelle mairie fut inaugurée en juillet 1993.



1986 – Maison de la famille Ollivier avant les travaux de transformation (mairie actuelle)

Source : Cagny au fil du temps - Jean-Paul HAUGUEL

REHABILITATION ENERGETIQUE

Sont prévus le remplacement des menuiseries, des isolations intérieure et extérieure, l'installation d'une pompe à chaleur, le remplacement des éclairages.

A L'HEURE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE, LE GAIN SUR LA CONSOMMATION DU BATIMENT EST ESTIME A PLUS DE 60 % !

REHABILITATION FONCTIONNELLE

La réhabilitation prévoit une réorganisation des espaces, l'optimisation des surfaces et la mise aux normes PMR du bâtiment.

POURQUOI LA MAIRIE DOIT ELLE ETRE REHABILITEE ?



Maison d'habitation des années 60, la mairie a été réhabilitée et agrandie en 1992. Depuis cette date, le bâtiment n'a subi aucune transformation majeure. Aujourd'hui, il ne correspond plus aux normes environnementales, énergétiques et d'accessibilité aux publics à mobilité réduite (PMR).

Le bâtiment ne convient plus vraiment aux besoins d'accueil des usagers. En trente ans, ces besoins ont beaucoup évolué notamment au vu de l'augmentation de la population et des effectifs municipaux.

« Le projet a pour but d'apporter à la population, aux élus et au personnel de meilleures conditions d'accueil et de travail tout en réduisant les consommations d'énergie. »

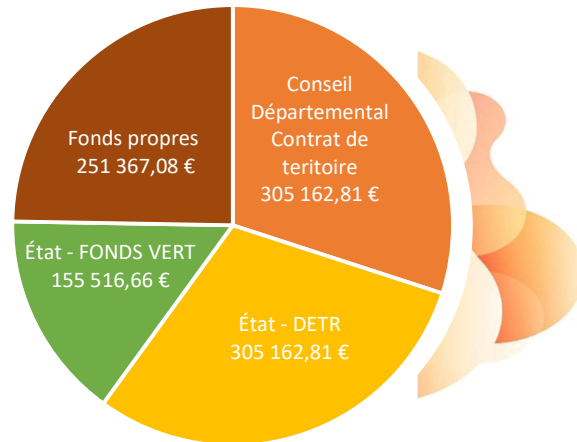
LE SAVIEZ-VOUS ?

ENTRE 1990 ET 2024, LA POPULATION CAGNAISE A AUGMENTE DE 24,5 %



PLAN DE FINANCEMENT

Le coût des travaux, budgété et estimé à 1 017 210 € HT, pourrait être subventionné à hauteur de 75 % par des subventions publiques (Etat et Conseil Départemental).



QUELLES CONSEQUENCES POUR LES USAGERS ?



DEMEMAGEMENT DE L'ACCUEIL MAIRIE

Durant les travaux, l'accueil de la mairie sera transféré à la salle du Parc située avenue du Parc.

Le transfert devrait avoir lieu fin février pour une durée minimum d'un an.

Le déménagement des services administratifs est, à ce jour, prévu du 24 au 28 février.

Il engendra des fermetures exceptionnelles de l'accueil de la mairie. Les dossiers prioritaires et urgents (ex : décès...) continueront d'être assurés.

La municipalité s'excuse de ces désagréments à venir et remercie par avance les usagers pour leur compréhension.

CONSEILS MUNICIPAUX, MANIFESTATIONS ET CEREMONIES

Les Conseils Municipaux et les cérémonies (mariages, PACS...) se dérouleront dans une salle de l'école durant les travaux.

Ainsi, la salle des fêtes restera accessible aux associations pour l'organisation de leurs activités et manifestations.

LOCATION DES SALLES

La salle des fêtes et la salle du parc, toutes deux réquisitionnées, ne pourront pas être louées aux particuliers à partir de janvier 2025 et durant les travaux.



ENVIRONNEMENT

CADRE DE VIE

LES REALISATIONS

MOBILIER URBAIN

Installation de deux bancs et d'une poubelle à côté du nouveau terrain de pétanque situé dans le parc de la mairie.



AIRE DE JEUX DU PETIT BOIS



Remplacement d'un jeu dégradé et ajouts de nouvelles installations

ACQUISITION DE NOUVEAUX VEHICULES



Afin de remplacer deux véhicules techniques devenus obsolètes, la municipalité a fait l'acquisition :

- ▶ d'une fourgonnette électrique,
- ▶ d'un camion benne.

SALLE OMNISPORT

Installation de chronomètres au-dessus des paniers de basket pour la mise au norme du terrain pour les matchs en Pré Nationale de l'équipe de Basket.

Installation de câbles en hauteur pour la suspension des kakémonos obtenus par le club de basket.



A VOS VELOS, TROTTINETTES, SKATEBOARD ET ROLLERS !




Afin d'élargir le panel d'activités sportives de la commune, un pumptrack a été construit à l'espace du Petit Bois. **Il sera utilisable une fois que les panneaux sur la sécurité seront en place.**

Le pumptrack est un parcours, composé de bosses et de virages relevés, pour la pratique des sports de glisse : vélo, skateboard, trottinette et roller.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- ▶ Créer un équipement dédié à la pratique sportive des jeunes et des plus âgés avec des circuits ludiques et accessibles aux débutants.
- ▶ Favoriser le développement des sports de nature.
- ▶ Développer le sport en accès libre pour les habitants.



Le coût total du projet est de 105 438 € HT. Le Conseil Départemental a subventionné le chantier à hauteur de 31 931 €. L'association du Foyer Rural a participé à hauteur de 15 000 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

**LE PUMPTRACK SERA INAUGURE
LORS DES « VELODAYS »
LE SAMEDI 24 MAI 2025**



EXTRAIT DU REGLEMENT D'UTILISATION DU PUMPTRACK

- ▶ Le port d'équipements de protection est obligatoire pour tous les usagers.
- ▶ Les utilisateurs évoluent sur cet équipement sous leur entière responsabilité.
- ▶ Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés par un adulte.

VOIRIE

STATIONNEMENT : ZONE BLEUE

Depuis le 18 novembre, les places de stationnement situées du n°17 au n°25 route de Paris sont passées en zone bleue.

Il est désormais interdit d'y laisser stationner un véhicule plus d'une heure trente, entre 9h-12h30 et 14h30-19h.

Les conducteurs qui se stationnent à cet endroit doivent apposer en évidence, à l'avant du véhicule, un disque de contrôle.

LE SAVIEZ-VOUS ?

DES DISQUES DE STATIONNEMENT PEUVENT ETRE RETIRES GRATUITEMENT EN MAIRIE.

SECURISATION PISTE CYCLABLE



Le Conseil Municipal a décidé de procéder à la sécurisation de la piste cyclable, située allée Saint Jacques.

Dans un premier temps, des plots en plastique ont été posés par les services techniques afin d'éviter le stationnement de véhicules sur la piste.

Des aménagements permanents sont en cours de réflexion.



DEPOTS SAUVAGES D'ORDURES MENAGERES

La municipalité rappelle qu'il est interdit de procéder à des dépôts sauvages d'ordures sous peine de sanction.

En cas d'identification, les auteurs de ces dépôts sont contactés par la gendarmerie afin qu'ils viennent récupérer leurs déchets. Plusieurs auteurs ont déjà été verbalisés à hauteur de 150 €.



INFO PRATIQUE : VIGNETTE CRIT'AIR

Depuis le 1^{er} janvier, Caen la mer dispose d'une zone à faibles émissions (intérieur du périphérique). La circulation des véhicules antérieurs à 1997 y sera interdite (sauf si le véhicule effectue moins de 6 000 km par an). Tous les véhicules moteurs sont concernés : deux et trois roues, quadricycles, voitures, utilitaires, poids lourds, bus...

La vignette Crit'Air, établie en fonction du taux de pollution du véhicule, est obligatoire pour circuler dans la zone.

Pour se la procurer, RDV sur : www.certificat-air.gouv.fr

URBANISME / ENVIRONNEMENT

TERRAINS DE LA SUCRERIE : ANNULATION DE LA PREEMPTION

Le tribunal administratif a examiné la demande de Saint-Louis Sucre concernant l'annulation de la préemption des terrains par l'Établissement Public Foncier de Normandie (EPFN) pour la communauté de communes (CDC) Val-ès-Dunes.

La CDC avait décidé de préempter afin de développer économiquement le territoire tandis que le groupe Südzucker entreprenait la revente auprès d'une société de transport routier.

Lors de l'audience, la rapporteuse a considéré que l'argument du développement économique était légitime et cohérent. En revanche, elle a demandé l'annulation de la préemption au motif que, dans les terrains concernés, il y a des terres agricoles.

Par jugement, en date du 4 octobre, le tribunal administratif a annulé la décision de préemption. Il a rappelé que le code de l'urbanisme ne permet pas à une collectivité d'exercer son droit de préemption urbain sur des parcelles situées en zone naturelle.

Quatre des terrains mis en vente sont partiellement situés dans une zone naturelle du plan local d'urbanisme.

Les négociations ont donc repris entre les établissements concernés et le groupe Südzucker.



DOSSIERS D'URBANISME : PRIVILEGIEZ LE RDV

Vous souhaitez déposer un permis de construire, une déclaration de travaux ou consulter le Plan Local d'Urbanisme ?

Pour toute question ou démarche liée à l'urbanisme, prenez rendez-vous !

☎ 02 31 27 15 80

✉ urbanisme@cagny.fr

ACCESSION SOCIALE

Devenez propriétaire à Cagny



VOTRE CONTACT

Benjamin Bien
Responsable Commercial
06 77 84 66 94

benjamin.bien@logeopromotion.fr

À PARTIR DE
232 000 €

11 maisons T4

Eligibles au prêt à taux zéro
Exonération de la taxe foncière
pendant 15ans
Frais de notaires réduits

Les avantages

- 11 maisons T4 avec garage
- Proche des commerces de proximité
- Aménagements paysagers

Logeo Promotion
Groupe ActionLogement



ENFANCE JEUNESSE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)



LE CMJ EN VISITE A L'ASSEMBLEE

Le mercredi 30 octobre, les jeunes élus et leurs suppléants ont participé à un voyage à Paris organisé par la municipalité.

Le matin, le Député Arthur DELAPORTE et son collaborateur Romain PALAZZINI ont fait visiter l'Assemblée Nationale aux membres du CMJ. Les enfants ont eu le droit à des explications sur le fonctionnement et sur les coulisses de l'assemblée.

Après un pique-nique, les enfants ont également bénéficié d'une balade en bus vers les principaux monuments de la capitale.

Les principaux objectifs de cette journée étaient de :

- sensibiliser les jeunes élus à la citoyenneté,
- leur expliquer le fonctionnement de l'institution,
- favoriser la cohésion du groupe.



A PEINE ELUS, DEJA EN ACTION !

Le CMJ s'est réuni plusieurs fois (environ une fois par mois) pour définir ses modalités de fonctionnement et ses idées de projets.

Les jeunes élus ont décidé de ne pas élire de Maire afin d'être sur un pied d'égalité.

Ils ont aussi émis le désir de se réunir en plénière plutôt qu'en commission puisqu'ils sont tous intéressés par certaines thématiques, notamment l'environnement et le cadre de vie.



DES PROJETS PLEIN LA TETE...

Au cours de leur mandat de deux ans, les jeunes élus souhaitent s'investir ou mettre en place les actions ci-dessous (validées par le Conseil Municipal).

Environnement

- ✗ Planter plus d'arbres et surtout des fruitiers.
- ✗ Organiser une fois par an un ramassage des déchets.
- ✗ Installer des cabanes à oiseaux, écureuils et chauve-souris.
- ✗ Aménager le parc de la mairie avec des jeux pour les plus grands.
- ✗ Revoir la visibilité du passage piéton rue du Petit Bois.
- ✗ Aménager le Petit Bois (ex : tyrolienne).
- ✗ Réaménager le terrain de pétanque du Petit Bois.
- ✗ Installer un point d'eau à côté du city stade.
- ✗ Changer les filets des buts enfants au Petit Bois.

Cadre de vie

- ✗ Organiser un carnaval.
- ✗ Créer des ateliers pour des activités manuelles.
- ✗ Organiser des rencontres avec les autres CMJ de la communauté de communes.
- ✗ Demander à Monsieur HAUGUEL, historien de la commune, de participer à une randonnée historique pour bien connaître le village.

Solidarité

- ✗ Organiser une collecte de fruits et légumes au profit de l'épicerie solidaire d'Argences.

LE CMJ ORGANISE SON PREMIER CARNAVAL !



Dimanche 23 mars
14h30, City stade

Défilé,
Batucada,
Goûter

AFFAIRES SCOLAIRES

LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT

Jeudi 7 novembre, toutes les classes du CP au CM2 ont participé à un après-midi dédié à la lutte contre le harcèlement. Cette demi-journée s'est organisée sous la forme de six ateliers.



1.

Intervention de la gendarmerie de Moul

« Nous avons appris la différence entre se moquer et rire ».

« La gendarme nous a dit que les harceleurs peuvent être punis par la loi ».

2.

Lecture et mise en scène de trois albums jeunesse à la Bibliothèque :

- ▶ Le caillou de Ferdinand
- ▶ Rouge
- ▶ Gare à mes noisettes



3.

Atelier SCRABBLE : trouver les mots en lien avec le harcèlement et les placer sur le plateau

4. Jeu coopératif : « le parachute »

« Le jeu nous a appris à nous écouter pour être solidaires et réussir ».





5. Visionnage de vidéos sur le thème du harcèlement créées par l'association « Les petits citoyens »

« Nous avons appris :

- à ne pas se moquer ou embêter les personnes qui sont en difficulté ou présentent une différence ;
- à aller parler à une personne qui est isolée ;
- à ne pas obliger quelqu'un à faire une chose qu'il n'a pas envie ;
- à parler à un adulte de nos problèmes ;
- à ne pas utiliser la violence».

6. Intervention d'une psychologue

« Il ne faut pas faire aux autres des méchantes choses qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse».

« Si quelqu'un nous embête, il faut le dire à la maîtresse, à la directrice ou à ses parents».



ACCUEILS PERISCOLAIRES

REPAS DE NOEL

199 élèves ont bénéficié d'un repas de Noël organisé au restaurant scolaire le jeudi 19 décembre.

Un invité surprise y a fait une apparition très remarquée...



STRUCTURES ENFANCE JEUNESSE

RETOUR EN IMAGES...

Depuis la rentrée de septembre, les structures enfance jeunesse ont proposé des activités variées telles que :

- ▶ fabrication de jeux de société,
- ▶ nuitée au centre,
- ▶ interviews de plusieurs Cagnais pour en connaître plus sur leurs métiers,
- ▶ activités créatives, artistiques, musicales, d'expression,
- ▶ jeux collectifs...



Bal Mandarine au Zénith



Journée UFOLEP avec d'autres structures



Spectacle « Rendez-vous avec Noël »



NOUVEAUX HORAIRES

A partir du 10 février (soit le premier jour des vacances), le centre fermera à 18h30, pour toutes les périodes de vacances et les mercredis.

A partir du vendredi 28 février : le local jeunes sera ouvert de 17h30 à 22h.

HORAIRES D'ACCUEIL A PARTIR DU 10 FEVRIER 2025

	CENTRE DE LOISIRS (3-12 ANS)	LOCAL JEUNES (11-17 ANS)
Matin	07h30 – 09h30	09h30 – 10h
Midi	11h45 – 12h	11h45 – 12h
Après-midi	13h30 – 14h	13h30 – 14h
Soir	17h – 18h30	17h – 18h

Contact : Blandine WASSNER – Coordinatrice Enfance Jeunesse
Centre d'animation Impasse des écoles, 14630 CAGNY - 06 76 58 45 42

Inscription au centre via le Portail famille : <https://alsh-cagny.portail-defi.net>
centre.loisirs.cagny@laligenormandie.org - local.jeunes.cagny@laligenormandie.org
www.centre.loisirs.cagny.laligenormandie.org - Instagram : localjeunescagny



CULTURE

ECOLE DE MUSIQUE POM



L'école de musique POM a rouvert ses portes pour une nouvelle année musicale : piano, batterie, guitare, flûte traversière, tuba, clarinette... Il y en a pour tous les goûts et il reste quelques places !

Pour la rentrée 2025, l'école projette d'ouvrir une classe de violon.

Si cela vous intéresse, contactez le 06 63 01 68 09 ou envoyez un mail à ecoledemusiquepom@gmail.com



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ECOLE DE MUSIQUE POM
SITUEE A MOULT-
CHICHEBOVILLE EST UNE
ASSOCIATION
SUBVENTIONNEE PAR LA
COMMUNAUTE DE
COMMUNES

BIBLIOTHEQUE

Bibliothèque Cagny

Ça s'est passé à la bibliothèque :



Ateliers créatifs
Hypnothérapie
Histoires ficelées
Bébés lecteurs
Escape game

Gratuit
pour tous

**La bibliothèque
est ouverte:**

Mardi :
16 h 30 - 18 h 30
Mercredi :
14 h - 18 h 30
Jeudi :
16 h 30 - 18 h
Vendredi :
14 h - 19 h
Samedi :
9 h 30 - 12 h 30

Rendez-vous sur
<https://bibliothequecagny.fr/>
Programme - Photos - Nouveautés

PROGRAMME – 1^{ER} TRIMESTRE 2025

Bibliothèque Cagny

Programme premier trimestre 2025

Janvier

Mercredi 15 à 10 h :
Bébés lecteurs

Jeudi 23 à 18 h :
Histoires ficelées
Nuits de la lecture
Les patrimoines
Dès 4 ans - sur inscription

Mercredi 5 à 10 h :
Bébés lecteurs : Gazouillis

Mercredi 12 à 10 h :
Bébés lecteurs : Gazouillis

Vendredi 14 à 10 h 30 :
Atelier parent/enfant
Recyclage de livres
Livre jardin
Découpage - collage
Dès 4 ans - Sur inscription

Mercredi 19 à 10 h 30 :
Atelier parent/enfant
Recyclage de livres
Livre jardin
Découpage - collage
Dès 4 ans - Sur inscription

Vendredi 21 à 10 h 30 :
P'tit cinéma
Cours métrages - dès 4 ans

Mars

Mercredi 12 à 10 h :
Bébés lecteurs

Mercredi 19 à 10 h 30 :
Atelier parent/enfant
Origami collage poissons
Dès 4 ans - Sur inscription

Mercredi 26 de 14 h 30 à 17 h 30 :
Découverte de jeux de société
avec Annyse de Être et jouer
pour les petits et les grands

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16 h 30 - 18 h 30
Mercredi : 14 h - 18 h 30
Jeudi : 16 h 30 - 18 h
Vendredi : 14 h - 19 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h 30

Gratuit pour tous

Nouveau pour adultes
Atelier libre dessin zen
le vendredi de 14 h à 16 h
Profitez du calme de la bibliothèque pour dessiner, seul ou accompagné.
Modèles et matériel fournis.

Vacances

ÊTRE & JOUER

Bibliothèque de Cagny - 2 bis route de Paris et impasse des écoles - 14 630 Cagny
02 31 39 21 81 - bibliotheque@cagny.fr - bibliothequecagny.fr



LAFORÊT
CAGNY - MONDEVILLE



PARRAINEZ ET GAGNEZ JUSQU'À 500 €*

6 RUE ÉDITH PIAF - 14630 CAGNY
02.31.15.64.85
cagny@laforet.com

 Laforêt Cagny Mondeville
 laforet.cagny

*Voir conditions sur www.laforet.com

SOLIDARITE

SANTE

INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT



Une formation aux gestes qui sauvent a été organisée le 24 septembre dernier.

Une dizaine de personnes a bénéficié de cette initiation gratuite de deux heures financée par la caisse locale Groupama d'Argences-Bourguébus.

DON DU SANG

Lors des dernières collectes à Cagny, l'Etablissement Français du Sang (EFS) a accueilli :

- ▶ 43 candidats le 18 septembre ;
- ▶ 38 candidats le 20 novembre.

L'EFS et la mairie remercient les donateurs.

RÉSERVES FAIBLES !
FAITES LA DIFFÉRENCE



**PROCHAINE COLLECTE : MERCREDI 12 MARS
DE 15H30 A 19H30, A LA SALLE DES FETES**



MARTENAT CAEN

1 rue des Coursions 14630 CAGNY- 02 31 23 45 80

AVRANCHES
50220 POILLEY

SAINT-LÔ
50680 SAINT ANDRE DE L'EPINE

PONT-L'ÉVÊQUE
14130 PONT-L'ÉVÊQUE

CHERBOURG
50110 CHERBOURG EN COTENTIN

SOCIAL

ÉPICERIE SOLIDAIRE



L'épicerie solidaire fournit une aide aux personnes en difficulté financière. Les habitants du territoire Val à dunes peuvent s'y présenter directement.

En fonction des approvisionnements, sont disponibles :

- ▶ des produits alimentaires,
- ▶ des aliments pour bébé,
- ▶ des produits d'hygiène,
- ▶ des produits d'entretien.

Une participation financière de 10, 12 ou 15 % de la valeur réelle des produits est demandée aux bénéficiaires. Ce reste à charge est calculé selon les situations.

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

- ▶ Le mardi de 14h30 à 19h
- ▶ Le vendredi de 11h à 12h30 et de 14h à 16h
- ▶ 11 chemin du Bissonnet à ARGENCES ☎ 02 31 73 56 64

RSA, AUTONOMIE, ENFANCE, INSERTION : LE CALVADOS SIMPLIFIE L'ACCES AUX AIDES SOCIALES

Depuis le 27 janvier, une nouvelle organisation est mise en place concernant l'accès aux aides sociales.

La majorité des circonscriptions et des centres médico-sociaux deviennent des Maisons départementales des solidarités. 25 structures réparties dans le Calvados doivent permettre un meilleur accès aux services et l'harmonisation des réponses apportées aux bénéficiaires.

Les usagers peuvent se rendre dans la Maison départementale la plus proche de leur domicile ou de leur choix (à l'exception des personnes déjà accompagnées).

Les Maisons départementales les plus proches de Cagny sont situées à : Argences, Giberville et Colombelles.

Des professionnels sont présents pour accompagner les usagers sur :

- ▶ **l'autonomie des personnes âgées et/ou en situation de handicap** (aides et établissements d'accueil, accompagnement...),
- ▶ **l'enfance et la famille** (accompagnement des parents et futurs parents, suivi de grossesse, suivi médical des moins de 6 ans, protection des enfants en danger...),
- ▶ **l'insertion sociale et/ou professionnelle** (accès aux droits ou aux soins, aide au retour à l'emploi ou à la formation, soutien des personnes en difficulté financière...),
- ▶ **le logement.**

Plus d'infos au 02 31 57 14 14.

VIE ASSOCIATIVE



UNE ANNEE AU RUCHER

A LA DECOUVERTE DES ABEILLES !

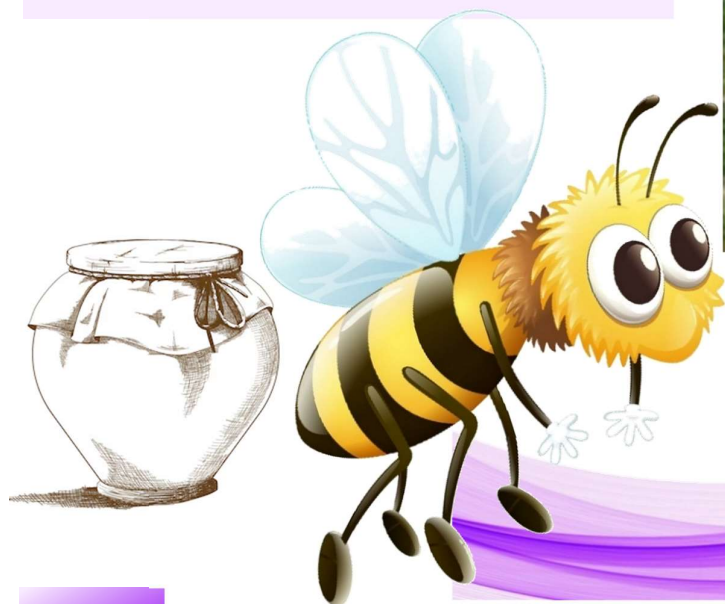
Une nouvelle association « Une année au rucher » va démarrer ses activités à Cagny à partir du mois de février.

Celle-ci propose une initiation à l'apiculture réservée à 12 enfants de Cagny de 9 à 12 ans, motivés et désireux de découvrir le monde des abeilles. Les séances d'initiation se réaliseront environ un mercredi par mois de février à septembre.

L'objectif est de découvrir le monde des abeilles, de sensibiliser les enfants aux questions environnementales et de les initier réellement à l'apiculture par la pratique.

Après quelques explications et présentations en salle, les enfants pourront s'occuper d'une ruche « en vrai » tout au long de l'année, avec les habits de protection adaptés (combinaison, gants, bottes). Et bien sûr, ils se partageront les récoltes de miel !

POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ :
JEROME PAVIE - 06 28 04 22 47



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'APE a organisé son assemblée générale le vendredi 11 octobre avec trop peu de parents présents (3).

Le samedi 12 octobre, une boom déguisée a eu lieu. Tous les enfants ont joué le jeu entre concours de déguisements, ateliers maquillage et bricolage.

Le dimanche 13 octobre, le loto a affiché complet.

L'association a également organisé une tombola pour gagner un colis raclette ou fondue ainsi que des commandes de sapins de Noël.

En 2025, l'APE prévoit une tombola/ galette.

Le 15 mars, la deuxième édition de la soirée dansante sera organisée avec la Catalane. Cette soirée est ouverte à tout le monde.

La chasse aux œufs sera aussi de retour le samedi 26 avril.

L'association sera également présente pour la fête de Cagny, le 14 juin au stand gâteaux et boissons, sans oublier la Kermesse de l'école prévue le samedi 21 juin.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'APE RECHERCHE DES PARENTS BENEVOLES

SALLE DES FÊTES DE CAGNY

19h30

SAMEDI 15 MARS

REPAS DANSANT

KIR OU SOFT

PAELLA OU POULET BASQUAISE OU ASSIETTE ANGLAISE

FROMAGE/SALADE

TOMBOLA 2.50€ LE TICKET

TARTE FINE AUX POMMES
MISTER FREEZE ENFANTS
CAFÉ/THÉ

Adulte : 20€

Enfants jusqu'à 12 ans : 12€

Réservation obligatoire avant le 3 Mars 2024

au 06.24.25.16.46 places limitées




CHORALE DE L'AMITIE

LA CHORALE PRESENTE SON SPECTACLE ANNUEL



Comme chaque année depuis maintenant 16 ans, la Chorale de l'Amitié est heureuse de vous inviter à son spectacle annuel qui se tiendra le samedi 29 mars 2025 à la salle des fêtes de Cagny. Cet événement tant attendu débutera à 19h et promet une soirée riche en émotions et en musique.

Sous la direction enthousiaste et passionnée de son chef de chœur, la chorale vous a préparé un répertoire varié fait de chansons d'ici et d'ailleurs. Chaque morceau a été soigneusement sélectionné pour vous offrir un moment de partage et de convivialité.

Les membres de la chorale vous attendent nombreux pour célébrer ensemble le chant et l'amitié. La salle des fêtes, située au cœur de la commune, ouvrira ses portes dès 18h30 pour vous accueillir dans une ambiance chaleureuse.

L'entrée est gratuite et ouverte à tous. A l'issue du concert, un verre de l'amitié sera offert.

Venez nombreux soutenir la Chorale de l'Amitié et passer un très bon moment en leur compagnie.

**L'ASSOCIATION A HATE DE VOUS
RETROUVER LE 29 MARS POUR CELEBRER
ENSEMBLE LA MAGIE DU CHANT !**



LE SPECIALISTE DE LA PIERRE ET DU BOIS
PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS



Du lundi
au vendredi
8h-12h
13h30-18h

02 31 57 29 09 - 1 rue de l'étoile CAGNY - contact@natureetmat.fr

JARDIN PARTAGE



Halloween au jardin partagé

L'été 2024 a été un peu mitigé par manque d'ensoleillement. Les membres du jardin ont malgré tout fait de belles récoltes de pommes de terre, tomates, haricots verts, oignons et échalotes.

Le 7 septembre, l'association a participé au Forum, ce qui a permis de présenter les activités aux visiteurs, avec un beau stand décoré de légumes et de fleurs récoltés dans le jardin.

Le 31 octobre, un sorcier et une sorcière étaient présents au jardin pour une animation à l'occasion d'Halloween. Les enfants de passage ont pu déguster des préparations faites maison, élaborées avec des produits de saison : pain d'épices, compote de pommes, soupe à la courge et noisettes grillées.

Le jardin est maintenant au repos, mais les jardiniers se retrouvent régulièrement le samedi matin quand le temps le permet, ne serait-ce que pour récolter les légumes d'hiver : poireaux, carottes, choux de Bruxelles, blettes et mâche.

Rendez-vous au printemps, pour la reprise des semis et plantations.

NOTEZ DES A PRESENT LA DATE DE LA PROCHAINE PORTE OUVERTE AVEC PIQUE-NIQUE : LE 8 JUIN 2025 !



**LE SAVIEZ-VOUS ?
LE JARDIN PARTAGE PRODUIT
AUSSI DES FLEURS**

Il reste de la place pour de nouveaux adhérents. Si vous souhaitez rejoindre l'association, contactez Hélène au 06 08 24 14 83 ou Michel au 06 32 24 14 98. Cotisation annuelle : 20 €.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS

A l'occasion des commémorations du 5 décembre (journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie), Monsieur le Maire a remis la médaille de Cagny à Jean SIMEON.

En présence d'Arthur DELAPORTE, Député, Monsieur le Maire a mis à l'honneur l'investissement de Monsieur SIMEON, Président de la section des anciens combattants de Cagny depuis 25 ans.



CLUB DE L'AMITIE

Depuis septembre, le club a organisé ses repas mensuels suivis d'un loto.

Les adhérents sont allés au Zénith de Caen, le 15 novembre, pour assister au concert « STAR 80 ». Ils en sont ressortis avec des lumières dans les yeux et des chansons plein la tête.

Les anniversaires du second semestre ont été célébrés et le repas festif a eu lieu le 15 décembre. Une vente d'enveloppes au profit de l'association a été proposée. Grâce aux bénévoles, un spectacle cabaret de la troupe « UNSIDANCE » sera organisé pour les adhérents.

En fin d'année, l'association a préparé ses cartons pour le déménagement à la salle des fêtes le temps des travaux en Mairie.



COMITE DE JUMELAGE



Le comité de jumelage est composé de 9 familles de Cagny et de communes environnantes. Les échanges avec les amis de Pirbright ont lieu tous les ans. En 2025, ils seront reçus les 23,24 et 25 mai.

Tout au long de l'année, l'association participe à diverses activités sur la commune. En 2024, les membres du comité ont aidé au montage de la crèche et ont participé au marché de Noël. La vente de marrons grillés et de saucisses a été un vrai succès, à renouveler l'année prochaine !

Le comité de jumelage est ouvert à tous, n'hésitez pas à contacter l'association pour plus de renseignements.

✉ cagny.pirbright@gmail.com



ANIM' CAGNY

Les membres d'Anim'Cagny et du Comité de jumelage ont partagé un bon moment de convivialité lors du montage de la crèche. Les bénévoles espèrent ainsi apporter de la joie aux habitants de Cagny et alentours.

Cette année encore Anim'Cagny a organisé son marché de Noël en compagnie du Comité de jumelage (vente de marrons chauds et saucisses) et de l'AJC Basket (buvette et vente de gourmandises sucrées).

Ce marché pourrait, malheureusement, être le dernier si l'association n'a pas plus de bénévoles l'an prochain.

Si vous souhaitez participer activement aux festivités, merci de contacter l'association par mail à l'adresse anim.cagny@gmail.com



SECTION JUDO CAGNY

La section a débuté la saison avec une nouvelle organisation : les cours enfants et de taïso sont dispensés par Erwan le mardi et par Alain le jeudi. Alain assure également les cours adultes les lundis et mercredis. Un nouveau cours de motricité est proposé par Gaëtane le mercredi.

Les résultats sportifs reflètent l'engagement des enfants cette année.

CHEZ LES BENJAMINS

Sur trois circuits, Léa KARAGOZ a obtenu deux premières places et une seconde, Mya BATONNET (absente au premier circuit) a terminé troisième et seconde, Malo LEGUILLOCHET a obtenu une première place et deux secondes, et Louka ABDALLAH une première place, une seconde et une troisième. Ces quatre judokas sont bien placés pour se qualifier au critérium départemental.

CHEZ LES POUSSINS

Lors du premier circuit départemental, Alexia ABDALLAH et Eser KARAGOZ ont terminé premiers, Ediz KARAGOZ, Jalil Nairi et Clément LAZARUS seconds, Elliot HUPIN et Pacôme LANGLOIS quatrièmes.

Le club participe également aux manifestations organisées par les clubs de Démouville, Giberville et Blainville sur Orne pour les catégories pré poussin et baby.

Il est à noter que Louka commence son apprentissage en tant qu'officiel (arbitre et commissaire sportif), rejoignant ainsi son père Benoît, arbitre régional, et Yohann SEVERE, commissaire sportif.



Le 31 novembre dernier, le club a organisé son loto annuel et tient à remercier chaleureusement "La passion de l'informatique" pour sa participation.

Le second semestre sera riche en événements, notamment avec la préparation de l'animation, prévue les 22 et 23 mars, ainsi que les célébrations du 60^e anniversaire du club en juin prochain.

TWIRLING SPORT CAGNY



Cette année, le club a renouvelé sa garde-robe !
Nouvelles vestes, nouveau logo.



Avec DJ.MAYOU

**SOIRÉE
KARAOKE
DANSANTE**

LE 8 MARS 2025

Salle des fêtes de Cagny

20 euros par adulte
10 euros par enfant
jusqu'à 10 ans

AU MENU

- Kir normand ou Royal
- Jambon à l'os
- Gratin dauphinois
- Salade / Fromage
- Grillé au pomme
- Café ou Thé

Sur réservation uniquement :
twirling-sport.cagny@orange.fr ou 06.76.12.98.13

Le Twirling Sport Cagny a fait son arbre de Noël le
lundi 16 décembre. Le Père Noel est passé. Enfants
et parents ont été ravis !

FOOTBALL CLUB CAGNY



C'est avec un plaisir non dissimulé et une motivation extrême que le club repart pour une belle saison. Le FC Cagny compte près de 55 licenciés composés de 30 enfants et 25 vétérans.

Tous les enfants (u6/u7, u8/u9, u10/u11, u13) ont déjà montré leur motivation lors des plateaux à l'extérieur et à domicile les samedis matins. Les entraînements des jeunes se déroulent de 16h à 18h le mercredi.

Les vétérans comptent parmi eux de nouvelles recrues venues défendre les couleurs du FC Cagny. Ils sont, à ce jour, 4^e du classement.

Les événements importants à venir cette saison sont :

- ▶ le tournoi à domicile le 7 juin,
- ▶ l'assemblée générale le 27 juin,
- ▶ le vide-greniers le 6 juillet.



Si vous souhaitez venir vous essayer au ballon rond, le club vous accueillera avec plaisir au sein de l'association où la convivialité et le plaisir de jouer au football sont la philosophie au quotidien !



TENNIS CLUB DE CAGNY

Le club de tennis a redémarré l'année avec 60 adhérents de 6 à 66 ans.

Des cours sont donnés les lundis, mardis et samedis pour tous les niveaux. Des équipes participent également aux championnats hiver et printemps.

Concernant les championnats d'hiver, pour les seniors de plus de 55 ans, l'équipe se maintient au plus haut niveau départemental en excellence. L'équipe + 35 ans n'a pas réussi à se maintenir en D1 face à un groupe très solide mais défendra les couleurs du CT Cagny en D2.

Des animations sont régulièrement organisées le samedi afin de se retrouver. Les dernières ont eu lieu le 14 décembre et le 25 janvier avec des jeunes et adolescents l'après-midi et adultes en soirée. Ce sont toujours des moments conviviaux appréciés de tous !



Si vous souhaitez rejoindre le club pour des cours et/ou l'accès aux terrains, vous pouvez contacter l'association à l'adresse tennis.cagny@fft.fr

CAGNY RANDO



L'association redémarre l'année avec 34 adhérents.

La météo clémente a permis de faire toutes les randonnées depuis septembre avec une moyenne de 20 randonneurs dans une très bonne ambiance.

Le pot d'accueil, qui s'est déroulé courant octobre, a été l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux adhérents.

Le 19 janvier, après la randonnée, les membres de l'association se sont retrouvés au sous-sol de la mairie pour un pique-nique et la galette des rois.

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

CERCLE DE PARENTS

Maison de services au public VAL ÈS DUNES

Questionnaire

tu as entre **16 et 25 ans,**
 tu habites *Val ès dunes.*

la Communauté de Communes
a besoin de ta parole !

SANTÉ
LOGEMENT
SCOLARITÉ
EMPLOI
FORMATION
LOISIRS
MOBILITÉ

5 minutes pour répondre !

Scanne le QR-code pour
répondre au questionnaire



Créer du lien autrement



Cercles de Parents

**SE QUESTIONNER
ECHANGER
PARTAGER**

Avec une infirmière puéricultrice

**GRATUIT ET OUVERT
À TOUS LES PARENTS
D'enfants de moins de 3 ans**

CAEN - CALVADOS
ET ALENTOURS

Retrouvez les dates et lieux
près de chez vous ici



• INSCRIPTION : 06 25 62 23 13
• lescerclesdeparents14@gmail.com



Le cercle de parents est un dispositif gratuit ayant pour objectif de soutenir et guider les parents durant les trois premières années de vie de leur enfant.

De nombreux sujets sont abordés en fonction des souhaits des parents (sommeil, alimentation, éveil...) au cours de séances, animées par des infirmières puéricultrices, au Relais de Cagny.

Plus d'infos au 06 25 62 23 13.

OTRI

TRI DES BIODECHETS



Des points d'apport volontaire sont à votre disposition, depuis début janvier, pour y déposer vos biodéchets (fruits, légumes, pain, coquillages, sachets de thé...).

A Cagny, 6 abris bacs sont installés :

- ▶ salle du parc, Avenue du Parc,
- ▶ gymnase du Petit Bois, Avenue du Parc,
- ▶ cimetière, Rue de la poste,
- ▶ salle des fêtes, Rue A. Lebaudy,
- ▶ route de Démouville,
- ▶ rue du Grand chemin (à côté de Basic Fit).

Des questions ? Contactez OTRI :
02 31 23 42 42 - otri@valesdunes.fr

SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier, les déchets recyclables ne nécessitent plus de séparation pour être valorisés.

Il est donc possible de mélanger vos emballages recyclables dans le bac jaune (plastique, métal, aluminium, papier et carton).

Le bac vert peut être utilisé en cas de surplus.

STOP & TROC

Un nouveau local de troc est ouvert dans votre déchèterie.

Pas besoin d'y déposer des objets pour en récupérer.

La seule condition est d'habiter Val ès dunes et de posséder la carte de déchèterie.

Ne jetez plus les objets en bon état, offrez leur une seconde vie !

Dans ce local :
Je donne et/ou je récupère

- Vaisselle
- Livres
- DVD & CD
- Jeux & Jouets
- Matériel de puériculture
- Quincaillerie, outils de bricolage
- Objets décoratifs
- Equipements de sport
- Petit électroménager
- Petits meubles



Uniquement des produits propres, réutilisables et en bon état !

Des questions ?

Contactez OTRI :
02 31 23 42 42
otri@valesdunes.fr

VAL ÈS DUNES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TOUS VOS EMBALLAGES ET PAPIERS SE TRIENT

TOUS LES SACS, SACHETS ET FILMS EN PLASTIQUE

TOUS LES FLACONS, BIDONS ET BOUTEILLES

TOUS LES POTS, BARQUETTES ET TUBES

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

TOUS LES PAPIERS ET LES CARTONS

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL

POUR EN SAVOIR +
appli Guide du Tri

OTRI
Service collecte, traitement et valorisation déchets

Déchèterie
1 Route de Saint-Pierre-sur-Dives
14570 Moutt-Chicheboville

Tél : 02 31 23 42 42
Mail : otri@valesdunes.fr
Site internet : valesdunes.fr

#ENVRAC #SANSLESIMBRIQUER #SANSLESAYER #BIENLESVIDER

VIE ECONOMIQUE

VOUS FAITES PARTIE D'UNE ENTREPRISE CAGNAISE ET VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ARTICLE, PUBLIER UNE INFO OU UNE PUBLICITE (PAYANTE) DANS LE CAGNY ACTUS ? ENVOYEZ UN MAIL A SERVICECOMMUNICATION@CAGNY.FR

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES

- ▶ **VT SÉCURITÉ – Gardiennage et surveillance**
75 route de Paris



- ▶ **SARL Du pain mais pas que**
(changement de propriétaire)
24 route de Paris



- ▶ **Autocars DELCOURT**
1 bis route de Paris



- ▶ **Michel Creative Studio – Papeterie**
7 rue Jacques Brel



AIDE AUX ARTISANS, COMMERÇANTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Le Département du Calvados soutient les initiatives privées en faveur de l'investissement immobilier lors de la création, la reprise, la modernisation ou l'extension d'activités commerciales et artisanales, afin d'apporter ou maintenir les services de base nécessaires à la population.

LES BÉNÉFICIAIRES

- ▶ Les entreprises commerciales de 10 salariés maximum inscrites au registre du commerce et des sociétés,
- ▶ les entreprises artisanales inscrites au répertoire de métiers.

Ayant les caractéristiques suivantes :

- ▶ surface de vente inférieure à 300 m²,
- ▶ chiffre d'affaires inférieur à 1 000 000 € hors taxes par an et 50 % minimum du chiffre d'affaires réalisé auprès de particuliers (commerces de détail alimentaire, restaurant, café, coiffeur, pressing, optique...).

LES MODALITÉS

Le taux de subvention est de 20 % maximum du montant des dépenses éligibles.

Les activités éligibles sont : création, reprise, modernisation ou extension d'activités commerciales et artisanales, destinées à apporter ou à maintenir les services de base nécessaires à la population.

Les projets de création devront avoir fait l'objet d'une étude de marché démontrant que l'activité ne concurrence pas une autre existante sur la commune.

Seules les dépenses relatives aux investissements de nature immobilière sont éligibles : achat, construction, travaux de modernisation, de rénovation, d'agrandissement, travaux intérieurs et extérieurs, honoraires d'architecte...

Sont exclues les dépenses qui ne seraient pas de nature immobilière : matériel, mobilier, dépenses immatérielles (acquisition de fonds de commerce, brevets, licences...).



LES ENGAGEMENTS DU BÉNÉFICIAIRE

- ▶ Affecter l'aide à la réalisation du projet.
- ▶ Maintenir ses activités pendant 4 ans minimum à compter de la fin des travaux.
- ▶ Ne pas solliciter une nouvelle aide départementale avant 4 ans.
- ▶ Communiquer sur l'aide financière départementale.



Retrouvez toutes les informations et les modalités de demande sur le site www.calvados.fr/aide-commerces-artisanat-services

ETAT CIVIL

NAISSANCES, DECES ET MARIAGES

NAISSANCES*

- ▶ **25 AOUT 2024** : Eva et Paul DUPRE
- ▶ **26 SEPTEMBRE 2024** : Charlie LEGOUPIL
- ▶ **13 NOVEMBRE 2024** : Joye LHUILLERY
- ▶ **22 NOVEMBRE 2024** : Leeroy BELLEMERE
- ▶ **29 DECEMBRE 2024** : Edouard GUERARD CIONTU

Félicitations aux parents !

**Seules sont mentionnées les naissances pour lesquelles une autorisation de diffusion a été accordée.*



LE SAVIEZ-VOUS ?

LA COMMUNE A ENREGISTRE
20 NAISSANCES EN 2024

DECES

- ▶ **30 AOUT 2024** : Bernard TRANCHANT (*EHPAD Les Orchidées*)
- ▶ **20 OCTOBRE 2024** : Ginette RAULINET née BUFFET (*EHPAD Les Orchidées*)
- ▶ **20 OCTOBRE 2024** : Didier WATIER
- ▶ **29 NOVEMBRE 2024** : Georges SEFYS
- ▶ **4 DECEMBRE 2024** : Anne-Marie BONGAGE née CERONI (*EHPAD Les Orchidées*)
- ▶ **8 DECEMBRE 2024** : Gilberte VANCUYNEBROUCK née MARTIN (*EHPAD Les Orchidées*)
- ▶ **11 DECEMBRE 2024** : Paulette TORCHY née RAMETTE
- ▶ **16 DECEMBRE 2024** : Roger MOREL (*EHPAD Les Orchidées*)
- ▶ **22 DECEMBRE 2024** : Jean-Pierre LEPLATOIS

Sincères condoléances aux familles et à leurs proches.



MERCI DE RAMASSER LES DÉJECTIONS DE VOTRE CHIEN

**UNE VILLE PROPRE
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS!**



A G E N D A



FEVRIER

- ▶ **DIMANCHE 2** : Randonnée (Cagny Rando)
- ▶ **MERCREDI 5** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **MERCREDI 12** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **VENDREDI 14** : Atelier parents/ enfants - recyclage de livres (Bibliothèque)
- ▶ **MARDI 18** : Conseil Municipal
- ▶ **MERCREDI 19** : Atelier parents/ enfants - recyclage de livres (Bibliothèque)
- ▶ **VENDREDI 21** : P'tit cinéma (Bibliothèque)



MARS

- ▶ **DIMANCHE 2** : Randonnée (Cagny Rando)
- ▶ **SAMEDI 8** : Soirée dansante/ karaoké (Twirling Sport Cagny)
- ▶ **MARDI 11** : Conseil Municipal
- ▶ **MERCREDI 12** : Bébés lecteurs (Bibliothèque)
- ▶ **MERCREDI 12** : Don du sang
- ▶ **SAMEDI 15** : Repas dansant (Association des Parents d'Elèves)
- ▶ **SAMEDI 15** : Printemps du Tennis (Tennis Club de Cagny)
- ▶ **MERCREDI 19** : Atelier parents/ enfants - origami/ collage (Bibliothèque)
- ▶ **SAMEDI 22** : Sortie (Cagny Rando)
- ▶ **SAMEDI 22** : Repas/ soirée (AJ Cagny Basket)
- ▶ **SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23** : Animations judo et jujitsu (Section Judo Cagny)
- ▶ **DIMANCHE 23** : Carnaval (Conseil Municipal des Jeunes)
- ▶ **MERCREDI 26** : Jeux de société avec la ludothèque Être et jouer (Bibliothèque)
- ▶ **MERCREDI 26** : Conseil Municipal (vote du budget)
- ▶ **SAMEDI 29** : Concert (Chorale de l'Amitié)



AVRIL

- ▶ **SAMEDI 5** : Un arbre pour les naissances
- ▶ **DIMANCHE 6** : Les foulées de l'AJC (AJ Cagny Basket)
- ▶ **MARDI 15** : Conseil Municipal
- ▶ **SAMEDI 26** : Chasse aux œufs (Association des Parents d'Elèves)
- ▶ **DIMANCHE 27** : Randonnée (Cagny Rando)

SAVE THE DATE !

24 ET 25 MAI 2025 : VELODAYS – FETE DU VELO

